

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: - (1970)

Heft: 130

Artikel: Confusion des pouvoirs : des juges sollicités

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1028066>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Domaine public

1936 le Front populaire au cinéma

Bi-mensuel romand
N° 130 30 avril 1970 Septième année

Rédacteur responsable : Henri Galland
Le numéro : 70 centimes
Abonnement pour 20 numéros :
Pour la Suisse : 12 francs
Pour l'étranger : 15 francs
Changement d'adresse : 50 centimes
Administration, rédaction :
Lausanne, Case Chauderon 142
Chèque postal 10 - 155 27
Imprimerie Raymond Fawer S.A., Renens

Aux articles de ce numéro
ont collaboré :

Jean-Marc Bovy
Ruth Dreifuss
Jean-Claude Favez
Henri Galland
Jean-Pierre Gheiffi
Pierre-Antoine Goy
Serge Maret
Christian Ogay

Le prochain numéro sortira de presse le 21 mai 1970

Les images de 34, 36, c'est pour beaucoup des souvenirs d'enfance, mais qui n'ont pas été vécus, il y a trente-cinq ans, comme des fragments d'histoire. Ce n'était que l'interférence de l'événement sur nos égocentrismes.

Un film (Turenne), un commentaire (Revel) engagé, mordant, partial, critique nous restitue ces images. Que donne la confrontation ?

Les paysans transplantés

On dit Front populaire, on attend d'emblée des images prolétariennes. Elles sont là, certes. Soupes populaires, ouvriers d'usines, mais ce n'est pas cela qui frappe d'abord.

Domine l'importance du fond paysan dans la population française.

On nous la montre, chez elle, dans le terroir, on nous la montre, la même, urbanisée, transplantée, faubourisnée, déracinée.

Qu'elle soit paysanne ou ouvrière-paysanne, c'est une classe méprisée. La noblesse et la bourgeoisie se sont relayées en France pour vouer au mépris depuis des siècles les provinciaux, les culs-terreux. C'est la dominante de la vie française : centralisation et mépris du peuple ont survécu aux changements de régime.

Le mépris éclate dans la condescendance : image du député parisien dans sa circonscription (Edgar Faure a su garder la manière); le mépris éclate dans les conditions de vie imposées. Le mépris éclate surtout dans la mystification nationaliste.

Ces paysans, ce sont ceux des guerres de l'Empire, de 70, de 14-18, ce sont les grenadiers et les poilus. La France n'en finit pas de s'illusionner sur ses victoires militaires. Aux culs-terreux de la guerre des tranchées, plus terreux que jamais, elle ne cesse d'offrir, pour qu'ils oublient le mépris dans lequel ils sont tenus, les cocardes et les arcs de triomphe; tous les vieux mythes; et ce couple idéal : la Victoire et le Chef.

La France paysanne méprisée, mystifiée, dans « 36 », c'est cette image que l'on retrouve d'abord.

La joie populaire

Les images les plus belles, ce sont celles de la joie populaire (dont mal parisien, 68, trop littéraire, n'a pas su retrouver la spontanéité). Le bal à l'usine occupée; l'accordéon populaire du Front populaire. On ne les montrera jamais assez ces images-là : la fête sur les lieux de travail, le rire là où l'on a trimé; rien n'illustrera mieux le caractère oppressif du travail, la gaieté du déroulement libératoire, la capacité du peuple d'inventer, une fois tombée la contrainte, la joie.

Inoubliables aussi les images de premiers congés payés : le prolétariat paysan découvrait enfin la mer ! En dépit de tous les échecs, c'est ça le triomphe de 36 : ces jours, non pas d'agitation emphorisante, mais de joie.

La différence entre nos divertissements et la fête, 36 la révèle d'un coup; leur révolution nous ne l'avons pas encore faite.

De la difficulté d'être un homme politique

L'échec des hommes politiques de cette époque éclate dans leur difficulté à être eux-mêmes en contact, spontanément, avec le peuple. Ne parlons pas des cyniques ! Mais les plus sincères ont l'air en représentation. Ils jouent le rôle de l'orateur. Parfois ils jouent ce rôle comme par devoir; chez Blum, cette nécessité impérieuse d'avoir à forcer son tempérament émeut profondément.

Espagne

La guerre d'Espagne apparaît dans ce contraste comme un carrefour de notre civilisation : guerre sanglante et paysanne comme les guerres d'Empire; mais aussi tout le fanatisme irrationnel monté de la nuit moyenâgeuse des inconscients, et en contraste l'irruption du monde technique. La guerre d'Espagne, c'est la mêlée de toutes nos conditions. 36, le passé permet de mesurer le chemin parcouru. On ne vit plus comme autrefois; on vit mieux infinitement, mais il nous manque encore quelque chose d'essentiel qui a été inventé, provisoirement, à cette époque comme une idée neuve.

Confusion des pouvoirs : des juges sollicités

Il y a deux mois, la campagne pour le statut des catholiques vaudois était lancée par l'envoi à de nombreuses personnalités d'une circulaire imprimée, signée par MM. Pradervand, président du Conseil d'Etat, Bovon, président du Conseil synodal, Nicod, président de la Fédération des paroisses catholiques, Schmidt, vicaire général et Rochat, député.

Cette circulaire était un appel à faire partie d'un comité de patronage favorable au statut. Elle visait les conseillers d'Etat, les députés, les représentants aux Chambres fédérales, les préfets, les syndics des grandes localités et — fort curieusement — une pléiade d'individualités dont le seul énoncé des patrimoines devait, sans doute, impressionner les hésitants : MM. Chaudet, ancien président de la Confédération, Panchaud, Cavin, Zwahlen, juges fédéraux, Taillens, président du Tribunal cantonal, sans oublier M. Waldesbühl, administrateur de la Maison Nestlé...

Ce genre de pigeonnage s'entrepreneait, semble-t-il, sans que toutes les personnes nommément citées aient donné leur accord à l'utilisation de leur nom. Ce procédé était particulièrement curieux, s'agissant

des membres des autorités judiciaires qui, de toute évidence, doivent rester en dehors du débat politique, les juges fédéraux notamment, autorités de recours en la matière. Ces messieurs ne se sont d'ailleurs pas laissé prendre au jeu.

Au fil des jours, les défauts du projet apparaissent toujours mieux au public. Il suffit qu'on en parle. Les partis bourgeois, si valeureux avant les élections, masquent mal leur embarras. Les libéraux ont été ébranlés par les thèses vigoureuses du pasteur Bernard Reymond; le dernier congrès radical a dit « oui, du bout des lèvres » selon la « Feuille d'Avis ». Quant aux chrétiens-sociaux, ils rappellent discrètement que « toute loi est perfectible ».

Or les imperfections sont majeures : condescendance à l'égard de la minorité catholique à qui l'on garantit le libre exercice de son culte.

Mais en sa faveur est créée une inégalité matérielle puisqu'on lui accorde une masse de manœuvre financière dont ne disposera pas l'Eglise réformée; avec ce corollaire incroyable que l'Etat attribuera à une institution des millions, sans aucun contrôle sur leur affectation !